

CINÉ-CONCERTS

CINÉMA MUET ET MUSIQUE

Depuis 2004, le département Répertoire de l'ADRC permet aux salles de cinéma d'organiser des séances de ciné-concerts à des conditions spécialement aménagées. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public et plus particulièrement au jeune public.



Malec Champion de tir
de Buster Keaton
(Théâtre du Temple/Lobster Films)

CONDITIONS DE LOCATION DES COPIES ADRC

Les projections donnent lieu à une déclaration des recettes selon la procédure commerciale habituelle (billetterie CNC). Ces programmes ne font pas l'objet de minimum garanti (partage des recettes à hauteur de 50 %). La circulation des copies est effectuée par l'ADRC en accord avec les distributeurs. Le transport de ces copies est à la charge des salles.

TARIFS & MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION DES MUSICIENS

L'Agence a négocié auprès des structures culturelles les conditions suivantes (valables uniquement sur les programmations ADRC) :

	SOLO	DUO	TRIO	QUARTET
POUR UNE SÉANCE UNIQUE	450 € TTC	900 € TTC	1 350 € TTC	1 800 € TTC

Un tarif dégressif supplémentaire pourra en outre être accordé dans l'éventualité d'une programmation sur plusieurs jours consécutifs. Exemple : mercredi (lieu n° 1), jeudi (lieu n° 2), vendredi (lieu n° 3) ...

L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement du ou des musiciens sur présentation des justificatifs (sur la base d'un aller-retour SNCF deuxième classe).

Le musicien intervenant doit être rattaché à une structure culturelle. La structure culturelle titulaire d'une licence professionnelle adresse aux salles le contrat précisant la nature des prestations fournies et des moyens mis à disposition et établit la facturation.

Ciné-concerts clé en main : il ne peut y avoir de location de matériel ou d'instruments sans accord préalable.

DÉCLARATION SACEM

Il appartient à la salle d'effectuer les déclarations du «Programme des œuvres diffusées» auprès de la SACEM.

OBLIGATION

La salle s'engage à faire figurer sur ses programmes ou supports de communication la participation de l'ADRC sous la forme suivante :

«Avec le soutien de l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma)»

DISTRIBUTEURS ET STOCKS

DISTRIBUTEUR	COORDONNÉES	STOCK
Agence du court métrage	77 rue des Cévennes, 75015 Paris 01 44 69 26 60 f.marquat@agencem.com	Agence du court métrage
Arkéïon Films	24 rue du Docteur Bauer, 93400 Saint-Ouen 01 49 48 15 03 arkeion.films@wanadoo.fr	Arkéïon
Capricci Films / Les Bookmakers	05 35 54 51 89 louise.fontaine@les-bookmakers.com	Distribution Service, Sarcelles
Carlotta Films	01 42 24 10 86 info@carlottafilms.com	Distribution Service, Sarcelles
Diaphana pour MK2	01 53 46 66 66 lenaforce@diaphana.fr	Ymagis
Gaumont	01 46 43 20 20 ocolbeau@gaumont.fr	Films Distribution Service, Les Ulis
Gebeka Films	04 72 71 62 27 info@gebekafilms.com	Sonis, Les Ulis
Les Acacias	01 56 69 29 37 e.atlan@orange.fr	Films Distribution Service, Les Ulis
Les Films du jeudi	3 rue Hautefeuille 75006 Paris Tél: 01 40 46 97 98 filmsdujeudi@filmsdujeudi.com	Bureau des Films du jeudi
Madadayo	36 rue Véron, 75018 Paris 06 62 85 63 00 madadayo@laposte.net	Madadayo
Malavida	6 rue Houdon, 75018 Paris 01 42 81 37 62 prog.malavida@gmail.com	Distribution Service, Sarcelles
Potemkine Films	8 impasse Druinot, 75012 Paris 01 40 18 01 85 pierredenoits@potemkine.fr	Potemkine
Tamasa Distribution	01 43 59 01 01 tamasa-distribution@orange.fr	Films Distribution Service, Les Ulis / Distribution Service
Théâtre du Temple	01 43 26 70 40 theatredutemplevincent@hotmail.fr	Films Distribution Service, Les Ulis
Warner Bros. Entertainment France SAS	01 72 25 10 89 Clara.Pineau@warnerbros.com	Distribution Service, Sarcelles

FICHE À NOUS RETOURNER

PAR LA SALLE DE CINÉMA ORGANISATRICE DU CINÉ-CONCERT

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UN CONCERT ET BÉNÉFICIER DE NOS SERVICES

Afin de valider votre demande et améliorer la qualité de nos actions, nous vous remercions de nous retourner cette fiche de renseignement à l'adresse suivante : patrimoine@adrc-asso.org

Veuillez noter que **ce document ne constitue pas une confirmation de votre programmation**. Celle-ci sera effectuée une fois que toutes les conditions seront remplies et acceptées par l'ADRC, le distributeur et le/les musiciens concerné(s).

Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais pour vous informer des suites données à votre demande.

Veuillez vous reporter au document de présentation afin de connaître nos différentes propositions de films, d'accompagnement et de tarifs.

Vous

NOM DE LA SALLE _____

CONTACT DU RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION _____

CONTACT DU RESPONSABLE TECHNIQUE _____

LE FILM

TITRE DU FILM OU PROGRAMME SOUHAITÉ _____

SUPPORT SOUHAITÉ : 35 MM NUMÉRIQUE*

*Veuillez noter que le support numérique (DCP) n'est pas disponible sur tous les films.

L'ACCOMPAGNEMENT MUSICAL

TYPE DE CINÉ-CONCERT SOUHAITÉ : SOLO DUO TRIO QUARTET SEXTUOR

NOM DU/DÉS MUSICIEN(S) _____

LA SÉANCE

DATE SOUHAITÉE _____ HORAIRE _____

PUBLIC CIBLE TOUT PUBLIC JEUNE PUBLIC AUTRES (PRÉCISEZ)

COMMUNICATION MISE EN PLACE _____

PARTENARIAT ENVISAGÉ _____

COMMENTAIRES ÉVENTUELS

Merci de faire figurer sur vos programmes et supports de communication :
« avec le soutien de l'ADRC – Agence pour le Développement Régional du Cinéma »